

1<sup>er</sup> novembre 2009

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

« C'est ma ville,  
je vote »

ÉLECTION GÉNÉRALE • DIMANCHE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2009

## AVIS PUBLIC

**aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise relativement à l'élection générale du 1<sup>er</sup> novembre 2009 de la Ville de Montréal**

**AVIS** est donné **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise** qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personnes domiciliées, qu'ils doivent remplir les conditions ci-dessous pour être inscrits sur la liste électorale de la Ville de Montréal :

1. avoir 18 ans ou plus le **1<sup>er</sup> novembre 2009**;
2. au **1<sup>er</sup> septembre 2009**, être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. au **1<sup>er</sup> septembre 2009**, être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Montréal depuis au moins 12 mois;
4. avoir transmis au président d'élection, à l'adresse ci-dessous indiquée, une demande d'inscription à la liste électorale de la Ville de Montréal, qui doit être reçue **au plus tard le 9 septembre 2009 à 16 h 30**.

**AVIS** est également donné **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise** qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personnes domiciliées, comme propriétaires uniques d'un immeuble ou comme occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qu'ils doivent remplir les conditions ci-dessous pour être inscrits sur la liste électorale de la Ville de Montréal :

1. avoir 18 ans ou plus le **1<sup>er</sup> novembre 2009**;
2. au **1<sup>er</sup> septembre 2009**, être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. au **1<sup>er</sup> septembre 2009**, être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'en-

treprise situé sur le territoire de la Ville de Montréal depuis au moins 12 mois;

4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui ont la qualité d'électeur au **1<sup>er</sup> septembre 2009**;
5. avoir transmis cette procuration au président d'élection, à l'adresse ci-dessous indiquée, qui doit être reçue **au plus tard le 9 septembre 2009 à 16 h 30**.

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription ou la procuration transmise **après le 9 septembre 2009 à 16 h 30, mais au plus tard le 30 septembre 2009 à 20 h**, dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale et, par conséquent, sera transmise à la commission de révision.

Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription ou de procuration au Bureau du président d'élection ou sur le site Internet à l'adresse ci-dessous indiquée. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Par ailleurs, toute personne inscrite comme électeur sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée a le droit de voter par correspondance si elle en fait la demande écrite au président d'élection **au plus tard le 30 septembre 2009**. Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande au Bureau du Président d'élection ou sur le site Internet à l'adresse ci-dessous indiquée.

Pour toute autre information :

Bureau du président d'élection  
2060, rue Dickson, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H1N 2H8

**Montréal,  
le 2 septembre 2009**

**Yves Saindon, avocat  
Président d'élection**

**514 872-VOTE (8683)**  
**ville.montreal.qc.ca/election**